



Table ronde Travail décent pour les enfants

218 millions d'enfants entre 5 et 17 ans travaillent.

Au vu de cette estimation de l'Organisation internationale du Travail (OIT), il est primordial de se pencher sur la situation de ces enfants travailleurs.

Afin d'attirer l'attention sur le **lien entre les droits de l'enfant et la position de ces derniers sur le marché du travail**, la [Plate-forme Droits de l'enfant dans la coopération au développement](#) vous invite, le **4 décembre**, à une table ronde sur la question.

Quand ? Jeudi 4 décembre 2008 à 12h -14h30

Où: Grande salle, 5e étage, 11.11.11, Rue de la Linière 11, 1060 Bruxelles

Lunch: Des sandwichs seront prévus après inscription (gratuite) auprès de hans.degreve@planbelgique.be

Les enfants ont-ils également droit à un travail décent ?

D'une part, le travail des enfants est considéré comme une **exploitation** des enfants et une violation **de leurs droits**. D'autre part, les **enfants** membres d'organisations d'enfants travailleurs **demandent** eux-mêmes **le droit de travailler**. Cette apparente contradiction peut-elle être surmontée?

Cette question sera au cœur des discussions lors de la **table ronde** organisée en présence de **jeunes issus de pays en développement** et d'**experts** en matière de travail et droits des enfants. D'autres questions délicates pouvant surgir lors de cette table ronde sont □

- Le travail des enfants est-il acceptable ou à partir de quels critères pourrait-il être considéré comme acceptable ? **Les enfants ont-ils le « droit » de travailler?**
- Devons-nous **plaider pour une interdiction totale du travail des enfants** (avec le risque de ne plus avoir aucune prise sur celui-ci)? Ou vaut-il mieux plaider pour une **régulation du travail des enfants** tout en interdisant ses pires formes ?
- Plaider pour une interdiction du travail des enfants ne représente-il pas un **réflexe protectionniste des pays occidentaux** pour protéger leur marché du travail?
- Le **droit à l'éducation** peut-il être en concordance avec le droit au travail? Les enfants travailleurs doivent-ils être affiliés à un **syndicat**?

Participants

Toukara Tambaké – MAEJT – Guinée

Toukara Tambaké a commencé à travailler dans l'atelier de son père à l'âge de 7 ans. Il a payé ses frais de scolarité grâce au soutien de son père et à l'argent qu'il a gagné en travaillant comme soudeur. Il s'est rattaché à une organisation d'enfants et de jeunes travailleurs. Toukara est maintenant délégué de la '**Commission Africaine**', l'**organe administratif du Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)**. Le MAEJT est une organisation panafricaine constituée de groupes de jeunes qui luttent contre l'exploitation des enfants et leurs mauvaises conditions de travail dans plus de 20 pays africains.

Jonas Carvalho – Brésil

Jonas Carvalho est étudiant en psychologie. Durant son temps libre, il est **bénévole pour l'ONG 'Community of Health, Development and Education'**. Celle-ci est active depuis 40 ans dans le Nord du Brésil, dans le domaine des soins de santé, de la culture, du développement communautaire et des projets éducatifs. Jonas est actuellement en Belgique pour un stage d'immersion de 6 mois à la *Kinderrechtenhuis* (Maison des droits de l'enfant), pour laquelle il donne des **formations dans les écoles sur le sujet des enfants travailleurs au Brésil**.

Professeur K. Lieten – Université d'Amsterdam

Kristoffel Lieten est un **sociologue du développement belge**, relié à l'**Université d'Amsterdam**, où il s'occupe de la **Chaire Travail des enfants**. Il est également directeur d'**IREWOC (Institute for Research on Working Children)** et a participé à diverses publications scientifiques dans le domaine du travail et des droits de l'enfant. Le Professeur Lieten réalise actuellement des études sur les pires formes de travail des enfants en Asie et en Amérique du Sud.

Yvan Nicolas – Solidarité Mondiale

Yvan Nicolas est **animateur pour Solidarité Mondiale** et membre de la **plate-forme "Travail décent, vie décente"**. Il est également **responsable de la coordination belge de la Global March against child labour**, un réseau international d'organisations (ONG et syndicats) engagées dans la lutte contre l'exploitation économique des enfants. En Belgique, ce réseau sensibilise l'opinion publique et les acteurs sociaux et collabore aux campagnes internationales de la « Global March ».

Professeur Wouter Vandenhole (Modérateur)

Wouter Vandenhole **enseigne les droits de l'homme et de l'enfant à l'Université d'Anvers**. Il est titulaire de la **Chaire "Droits de l'enfant" de l'UNICEF**. Dans ses recherches, il se concentre sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'homme. Il est membre de la **Commission nationale des droits de l'enfant**.



La Plate-forme Droits de l'enfant dans la Coopération au développement est une collaboration entre différentes **ONG belges**, **centres de recherches** et **experts indépendants**. Son objectif est de mettre les **droits de l'enfant à l'agenda** de la coopération au développement belge.

A travers cette table ronde, la [Plate-forme Droits de l'enfant dans la Coopération au développement](#) veut illustrer comment la prise en compte des droits de l'enfant conduit à une meilleure compréhension de la situation des enfants dans les pays en développement et peut constituer un fil rouge pour l'amélioration des conditions de vie des enfants partout dans le monde.